



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du logement

Question au Gouvernement n° 420

Texte de la question

OFFRE DE LOGEMENTS

M. le président. La parole est à Mme Christine Marin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.
Mme Christine Marin. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à Mme la ministre du logement et de la ville.

Depuis plusieurs années, la France s'est engagée sur la voie de la résorption de la crise du logement (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine*), grâce à la politique des gouvernements soutenus par notre majorité.

Cette crise profonde est en bonne partie celle de l'offre de logements. Les tensions sur le marché immobilier que subissent nos concitoyens tiennent notamment au fait, simple mais incontournable, qu'il n'y a pas assez de logements en France.

M. Maxime Gremetz. Brillante déduction !

Mme Christine Marin. Pendant de trop longues années, on n'a pas assez construit. Mais l'effort soutenu par notre majorité a permis d'avoir déjà bien rattrapé le retard. Ainsi, alors qu'en l'an 2000 le nombre de nouveaux logements construits dans notre pays était de 310 000, l'année 2007 a vu 435 000 nouveaux logements sortir de terre, dont 110 000 logements sociaux - contre 42 000 en 2000.

M. Maxime Gremetz. Pour qui ?

Mme Christine Marin. C'est la troisième année consécutive que les chiffres sont supérieurs à 400 000 par an, et c'est un niveau jamais atteint depuis la fin des années soixante-dix.

Dans ma région, le Nord-Pas-de-Calais, 19 000 nouveaux logements ont été construits en 2007, soit 5 % de plus qu'en 2006.

M. Jean-Pierre Kucheida. Où sont-ils ?

Mme Christine Marin. Je suis élue d'un territoire, la Sambre-Avesnois, où il y avait beaucoup à faire tant en termes de nouvelles constructions que de rénovation urbaine. Dans l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe, qui compte 250 000 habitants, l'ANRU a signé six conventions multisites représentant 400 millions d'euros d'investissements ! Avec de tels exemples, on ne dira plus que l'État se désengage sur le front du logement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Marcel Rogemont. Si, pourtant !

Mme Christine Marin. Pour autant, dans cette bataille qui ne se livre pas avec les armes de la polémique et des invectives politiciennes, mais qui se gagne sur la durée grâce à un engagement franc et massif des forces de notre pays, la France a encore beaucoup à faire pour relever le défi.

Manque de réserves foncières, cadres juridiques trop contraignants, parc existant à mobiliser... Afin de développer et d'améliorer toujours plus l'offre de logements, le devoir de l'État est d'entraîner les énergies nationales dans le même sens pour surmonter les obstacles.

Pouvez-vous m'indiquer, madame le ministre, quelles sont les mesures que vous envisagez de prendre pour permettre à la France de poursuivre et d'intensifier son effort en matière de logement ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. le président. La parole est à Mme Christine Boutin, ministre du logement et de la ville.

Mme Christine Boutin, *ministre du logement et de la ville*. Je ne peux naturellement qu'approuver cet état des lieux, madame la députée. (*Rires sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*) Effectivement, on n'a jamais construit autant de logements, en 2007, que depuis trente ans. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Où ça ? À Neuilly ?

Mme la ministre du logement et de la ville. Pour poursuivre cet effort, l'État doit d'abord se montrer exemplaire. C'est notamment pourquoi le comité interministériel pour le développement de l'offre de logements vient, sous la présidence du Premier ministre, d'annoncer la mobilisation de terrains publics. L'État s'est ainsi engagé à libérer, entre 2008 et 2012, 1 140 hectares pour la construction de 70 000 logements, dont 40 % de logements sociaux.

M. Julien Dray. C'est dérisoire !

M. Albert Facon. Libérez aussi le Larzac !

Mme la ministre du logement et de la ville. Les terrains sont identifiés, et je tiens la liste à votre disposition. Celle-ci fera l'objet chaque année d'une évaluation et d'une actualisation. Jamais l'État n'a libéré autant de ces terrains dont il est propriétaire que lors de ce CIDOL présidé par le Premier ministre.

L'État doit aussi faire preuve d'une volonté forte, ce qui passe par cinq axes : la relance de la construction, bien sûr ; l'amélioration de l'efficacité du logement social ; la relance de l'accession populaire à la propriété ; ...

Une députée du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Baratin ! (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Mme la ministre du logement et de la ville. Ce n'est certainement pas du baratin ! ("*Si !*" sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)

Cela passe enfin par le rétablissement de la confiance entre les propriétaires et les locataires et le renforcement de la cohésion sociale dans nos villes.

Mesdames et messieurs, il ne faut pas toujours croire les titres des quotidiens du soir ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre. - " Baratin ! " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. Pierre Gosnat. Lisez plutôt *L'Huma* !

Données clés

Auteur : [Mme Christine Marin](#)

Circonscription : Nord (23^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 420

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement et ville

Ministère attributaire : Logement et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 avril 2008